

CABINET MEDICO-ESTHETICO-LASER DU Dr GBATE

CONSENTEMENT ECLAIRE PEELING PAR BIOREPEEL

Le **BioRePeel** révolutionne l'approche du peeling traditionnel. C'est le premier soin biophasique qui offre les résultats d'un peeling moyen (clarté, grain de peau affiné, régénération) sans les inconvénients habituels : pas de douleur, pas de peau qui pèle de manière excessive, et pas d'éviction sociale.

LE PRÉSENT DOCUMENT EST REMIS À :

NOM : PRÉNOM :

.....

DATE DE NAISSANCE : / /

ADRESSE :

.....
.....

TÉLÉPHONE :

En cas de consentement, sur le plan du traitement proposé, les soins de Peeling par Bio Repeel sont réalisés personnellement par le Docteur ...GBATE Williams.....

, inscrit au Conseil de l'Ordre des Médecins sous le numéro RPPS : 10100654085 numéro adeli : et est garanti en responsabilité civile professionnelle pour des actes de médecine esthétique et ou Son assistante formée par ce soin spécifiquement et sous sa propre responsabilité.

S'agissant d'un acte à visée esthétique, aucune prise en charge par l'Assurance Maladie ne peut avoir lieu, y compris pour un arrêt éventuel d'activité.

L'utilisation, les indications, les contre-indications et potentiels effets indésirables des soins par BioRepeel m'ont été expliqués. J'ai répondu en toute sincérité à l'ensemble des questions qui m'ont été posées concernant mes antécédents médicaux et esthétiques. J'ai pu poser toutes les questions que je souhaitais et des réponses satisfaisantes m'ont été apportées.

Ces réactions peuvent persister une semaine ; au-delà l'apparition de tout autre effet secondaire doit être signalée dans les meilleurs délais.

Le Docteur ayant réalisé l'acte vous proposera un traitement approprié, pouvant nécessiter un traitement de plusieurs semaines.

Le médecin vous a communiqué toutes les informations sur les éventuels aléas relatifs à ce type d'intervention, les effets secondaires possibles,

les inconvénients mineurs, et tous les risques connus inhérents à cet acte médical. Si un quelconque de ces points reste incompris, vous devez

lui en faire part. En signant ce document, vous reconnaissez avoir arrêté votre choix en étant pleinement informé(e).

Fait le : / / Signature du médecin

« Je soussigné(e) , déclare avoir pris connaissance et parfaitement compris les informations

communiquées sur les injections réalisées à des fins esthétiques, et accepte expressément et sans réserve, après réflexion, à ce que le Docteur

réalise de telles injections sur ma personne. Je m'engage à suivre dans les suites toutes les recommandations et prescriptions du Docteur ».

Fait à Signature

(précédée de la mention « lu, compris et approuvé »

Montauban le / /

1. **Préparation** : Nettoyage et purification profonde de la peau.
2. **Application** : Le produit est appliqué par un massage spécifique sur la zone à traiter jusqu'à absorption complète.
3. **Temps de pose** : On laisse agir les actifs quelques minutes selon la sensibilité de la peau.
4. **Neutralisation** : Le soin est retiré à l'aide d'une compresse humide, suivi de l'application d'un soin hydratant et protecteur.

Suites après un soin BioRePeel

Il n'y a aucune suite contraignante. Une légère rougeur peut apparaître durant quelques heures. Une très fine desquamation

(presque invisible) peut survenir 2 à 3 jours après. Pour des résultats optimaux sur le long terme, un protocole de 3 à 6 séances espacées de 10 à 15 jours est généralement conseillé. L'application d'une crème solaire est recommandée les jours suivants, bien que le produit ne soit pas photosensibilisant, pour protéger la nouvelle couche de peau.